



COL/Réf. 2017
11 AVR. 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

PIA PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT d'Agglomération Cap Excellence 2017 - 2022



SOMMAIRE

✓ Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017/2022 (PPI)	p3
✓ Présentation technique	p4
✓ Soutenabilité financière	p5
✓ Synthèse	p6
✓ Axe 1 : Le réseau d'eau potable.....	p9
✓ Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées.....	p16
✓ Axe 3 : Les équipements communautaires.....	p23
✓ Axe 4 : Le développement économique.....	p26
✓ Axe 5 : L'aménagement de l'espace	p31
✓ Axe 6 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	p35
✓ Axe 7 : La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés	p39
✓ Axe 8 : Le Transport en Commun en Site Propre TCSP	p42

Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement

2017-2022

Notre ambition:

- Faire de CAP Excellence une grande capitale de dimension caribéenne

Nos actions :

- Promouvoir un territoire durable
- Bâtir un espace communautaire attractif et ouvert à son environnement régional
- Construire une agglomération solidaire

Présentation technique du PPI 2017-2022

L'élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022 s'est inscrite dans une volonté d'implication de l'ensemble des élus de CAP Excellence. Ce document stratégique est une traduction financière du projet politique communautaire.

Le PPI est également un instrument de gouvernance financière déterminé par le processus suivant :

- Recensement des projets ayant été autorisés par une délibération du Conseil Communautaire ;
- Identification des besoins d'équipements complémentaires sur le territoire ;
- Etablissement d'une information fiabilisée sur les coûts des projets par les services ;
- Analyse des possibilités de cofinancement externe (FEDER, ONEMA, ANRU, REGION...), audit financier rétrospectif et prospectif de CAP Excellence pour mesurer la soutenabilité financière du PPI sur la période (cabinet KPMG) et mise en place d'un système d'information (cabinet A.E.S) ;
- Analyse politique des contraintes financières induites par le PPI (niveau d'épargne, maîtrise des dépenses de fonctionnement, performance de gestion de la régie des eaux qui doit lui permettre de dégager des marges opérationnelles permettant le financement de nouveaux équipements...) ;
- Examen par les commissions de l'adéquation de l'avant-projet de PPI avec les documents stratégiques communautaires (Contrat de ville, PASEC...) et supra communautaire (Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation...).

Soutenabilité financière du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022

L'élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022 se réalise dans un contexte financier contraint notamment déterminé par les facteurs suivants :

- Reprise en régie de la compétence eau et assainissement qui nécessite un fond de roulement important ;
- Tensions budgétaires résultant de l'effort de solidarité vis à vis du SIAEAG ;
- Une vision prospective incertaine du budget annexe de l'environnement en raison de la forte progressivité des dépenses liées aux projets du SYVADE et du niveau des attributions de compensation versées aux villes membres ;
- Incertitudes sur la poursuite ou non de la baisse des dotations de l'Etat selon la majorité parlementaire qui sera issue des prochaines élections.

Soutenabilité financière du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022

Néanmoins, la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022 est confortée par de nombreux facteurs favorables notamment :

- Le dynamisme des recettes de fonctionnement grâce à notre dispositif d'élargissement des bases fiscales qui permet une évolution annuelle des recettes fiscales très nettement supérieure aux moyennes nationales et régionales ;
- Un niveau d'endettement maîtrisé ;
- Une maîtrise des charges de fonctionnement ;
- Des reports d'excédent budgétaire de la section d'investissement cumulés depuis 2010 ;

Synthèse du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2022

➤ Coût total d'investissement : 308 022 869€

➤ 8 axes d'intervention

Axe	Coût total d'investissement	% du PPI
1) Le réseau d'eau potable	75 231 000 €	24%
2) Le réseau d'assainissement des eaux usées	73 056 211 €	24%
3) Les équipements communautaires	42 301 161€	14%
4) Le développement économique	38 864 339€	13%
5) L'aménagement de l'espace	39 246 000€	12%
6) Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	15 947 000€	5%
7) La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés	13 877 185 €	5%
8) Le Transport en Commun en Site Propre TCSP	9 500 000€	3%

Ventilation des interventions financières (PPI 2017/2022)

■ Réseau d'eau potable

■ Réseau d'assainissement des eaux usées

■ Les équipements communautaires

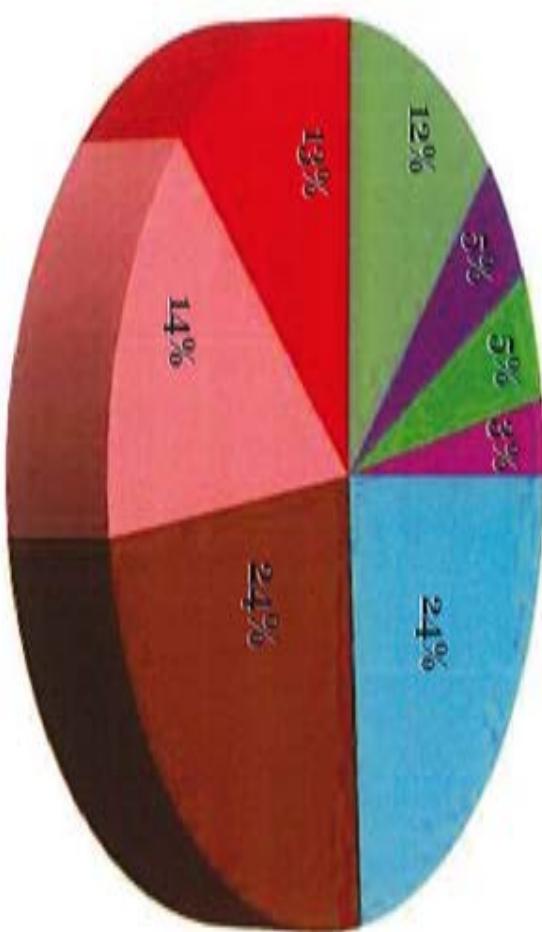
■ Le développement économique

■ Aménagement de l'espace

■ NPNRU

■ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

■ TCSP



Axe 1 : Le réseau d'eau potable

➤ Objectifs :

Atteindre des performances acceptables en matière d'alimentation en eau potable par :

- La réduction de la dépendance de l'agglomération en matière d'achat d'eau en gros
- La sécurisation de la ressource et de l'alimentation en eau du territoire communautaire

➤ Quelques grandes opérations :

- Construction de l'usine d'eau potable de Perrin et maillage des réseaux
- Pose de compteurs et vannes de sectorisation et de stabilisateurs de pression pour identifier les secteurs fuyards et réduire les pertes en eau
- Renouvellement des réseaux au niveau des quais de Pointe à Pitre
- Réhabilitation de l'usine de Miquel et des réservoirs enterrés
- Raccordement du réservoir de Petit-Pérou sur le réservoir de Baimbridge
- Schéma directeur d'eau potable de Baie-Mahault
- Réhabilitation du réservoir de Budan Baie-Mahault
- Mise en conformité du captage de Bras David
- Etudes pour la pose d'un réseau d'adduction entre l'Upep de Perrin et le réservoir de Boisvin

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (1/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
52	Renouvellement des réseaux vétustes des Abymes y compris réseaux Grands Fonds	Abymes	21 530 000	2017	5 ans
53	Captage Petit-Bourg vers usine Miquel	communautaire	13 650 000	2018	3 ans
54	Renouvellement Réseau vétuste Pointe-à-Pitre (y compris branchemet)	Pointe-à -Pitre	8 900 000	2017	5 ans
55	Renouvellement Réseau vétuste Baie-Mahault (y compris branchemet)	Baie Mahault	8 900 000	2017	5 ans
56	Construction Usine de Perrin et Maillage des réseaux	Abymes	4 540 000	2017	1 an
57	Création de la canalisation de refoulement AEP entre l'UPEP de Perrin et le réservoir de Boisvin	Abymes	2 790 000	2017	2 ans
58	Réhabilitation de l'usine de Miquel et des réservoirs enterrés	communautaire	2 650 000	2017	2 ans

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (2/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
59	Etudes et travaux d'urgence	communautaire	2 340 000	2017	5 ans
60	Raccordement du réservoir de Petit-Pérou sur le réservoir de Baimbridge	Abymes	1 630 000	2017	1 an
61	Second réservoir de Boisvin	Abymes	1 150 000	2017	1 an
62	PAP/ renouvellement AEP des quais	Pointe-à-Pitre	930 000	2017	1 an
63	installation de 3 surpresseurs dans les Grands-Fonds	Abymes	700 000	2017	1 an
64	Pose de compteurs et de vannes de sectorisation	communautaire	640 000	2017	2 ans
65	Abymes/Extension réseaux Mare à Rose	Abymes	610 000	2017	1 an

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (3/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
66	Forage de reconnaissance Exploitation des eaux souterraines	Abymes	570 000	2017	1 an
67	Réduction des fuites sur branchement Fond Bragelogne	Baie-Mahault	440 000	2017	1 an
68	Extension et dévoiement de réseaux AFP BM	Baie-Mahault	410 000	2017	1 an
69	Réhabilitation du réservoir de Budan	Baie-Mahault	400 000	2017	1 an
70	Eudes pour le renouvellement des réseaux des Grands-fonds	Abymes	400 000	2017	1 an
71	Extension et dévoiement de réseaux AFP	Abymes	270 000	2017	1 an
72	Travaux conformité captage Bras David	communautaire	230 000	2017	1 an

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (4/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
73	Schéma directeur AEP	Baie-Mahault	200 000	2017	1 an
74	Contrôles externes	communautaire	200 000	2018	3 ans
75	Sondages et détection de réseaux	communautaire	200 000	2018	3 ans
76	Abymes/ Extension grands FDS/ Carreaux	Abymes	190 000	2017	1 an
77	Construction d'un surpresseur à Morne Uadol	communautaire	180 000	2017	1 an
78	Réhabilitation réservoir Boisvin existant	Abymes	80 000	2017	1 an
79	Renouvellement réseaux AEP à Raizet	Abymes	80 000	2017	1 an
80	Réhabilitation du désableur de Bathé	communautaire	80 000	2020	1 an

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (5/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
81	Exploitation par forages des eaux souterraines	Abymes	70 000	2017	1 an
82	Pose de stabilisateur de pression	Baie-Mahault	70 000	2019	1 an
83	Aménagement du site de Miquel	Pointe-à-Pitre	50 000	2017	1 an
84	Abymes/ extension grands FDS/ T. claudeon	Abymes	45 000	2017	1 an
85	Contrôles externes des réseaux AEP	communautaire	30 000	2017	1 an
86	Abymes/ Extension réseaux Impasse Digue fidelin	Abymes	23 000	2017	1 an
87	Réduction de fuites sur branchements David	Abymes	15 000	2017	1 an

Axe 1 : Le réseau d'eau potable (6/6)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
88	Abymes/ AEP Extension grands FDS/ Vespasiens	Abymes	12 000	2017	1 an
89	Réduction de fuites sur branchements Digue Dimasse	Abymes	10 000	2017	1 an
90	Réduction de fuites sur branchements Difort	Abymes	10 000	2017	1 an
91	Renouvellement des réseaux centre bourg	Abymes	4 000	2017	1 an
92	Abymes/ AEP rue M. Deloumeaux Doubs	Abymes	2 000	2017	1 an
TOTAL EAU				PROPOSITION PPI	
				75 231 000€	

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées

➤ Objectifs :

- Atteindre des performances acceptables en matière d'assainissement des eaux usées par :
- La mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et stations)
- L'augmentation du taux de raccordement au réseau collectif

➤ Quelques grandes opérations :

- Création d'un réseau de collecte à Besson Abymes
- Création d'un réseau de collecte à Longville Baie-Mahault
- Création d'un réseau de collecte à Perrin Abymes
- Crédit d'un réseau à Fond Bernus
- Renouvellement des réseaux au niveau des quais de Pointe à Pitre
- Schéma directeur des eaux usées de Baie-Mahault
- Restructuration des réseaux : réductions des eaux claires parasites et des eaux claires météorites (Pointe d'or, Petit-Pérou, Hibiscus, Gabarre, Man Manigard Dugazon
- Suppression des mini step à Dalciat et Wonche

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées (1/5)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
93	Réalisation nouvelle STEP de Pointe à Donne (Travaux)	communautaire	42 000 000	2018	2 ans
94	Réhabilitation mini-STEP Dalciat	Baie-Mahault	3 560 000	2017	2 ans
95	Etudes et travaux d'urgence	communautaire	2 390 000	2017	5 ans
96	Renouvellement EU Pointe d'Or	Abymes	2 440 000	2017	1 an
97	Travaux de création d'un réseau de collecte à Perrin (EU Extension CHU-Perrin)	Abymes	2 260 000	2017	1 an
98	Travaux de réduction Recasement EU de Petit-Perou	Abymes	2 145 000	2017	1 an
99	Extension EU Longeville Trioncelle	Baie-Mahault	2 050 000	2017	1 an

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées (2/5)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
100	Travaux de réduction des ECPP hibiscus dugazon	Abymes	1 910 000	2017	2 ans
101	Raccordement section Besson/Abymes au réseau EU	Abymes	1 450 000	2017	1 an
102	Dévoiement EU/Ravine de Nérée	Abymes	1 370 000	2017	1 an
103	Réalisation nouvelle STEP de Pointe à Donne (Etude)	Baie-Mahault	1 310 000	2017	1 an
104	Autre	communautaire	1 250 000	2021	1 an
105	Diagnostic/Etat des lieux des installations d'assainissement non collectif existantes	communautaire	1 160 000	2017	4 ans
106	Contrôles externes 2	communautaire	1 121 000	2017	5 ans

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées (3/5)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
107	Réhabilitation des postes de renouvellement (génie-civil)	communautaire	1 000 000	2017	1 an
108	Renouvellement réseau EU des Quais	Pointe-à-Pitre	930 000	2017	1 an
109	Travaux Fonds Bernus suppression mini step	Abymes	610 000	2018	1 an
110	Restructuration EU La Seigneurie	Abymes	550 000	2018	1 an
111	Travaux de réduction des ECPP Faubourg Hugo/Vatable	Abymes	490 000	2017	1 an
112	STEP de Trioncelle	Baie-Mahault	312 000	2017	1 an
113	Schéma directeur des eaux usées	Baie-Mahault	280 000	2017	1 an
114	Travaux Man Manigard suppression mini step	Abymes	250 000	2018	1 an

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées (4/5)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
115	Sondage et détection de réseau communautaire	240 000	2017	5 ans	
116	Suppression de la mini step de Caduc et raccordement au réseau EU	Abymes	240 000	2017	1 an
117	Renouvellement réseaux EU Darse, Rasball	Pointe-à-Pitre	220 000	2017	1 an
118	Travaux de reconfiguration du réseau de Fengarol	Pointe-à-Pitre	210 000	2017	1 an
119	Réalisation raccordement sur ZA ouest Grand Camp	Abymes	210 000	2017	1 an
120	Diagnostic EU Jarry et amp ; contrôles ext	Baie-Mahault	180 000	2017	1 an
121	Travaux de réduction des ECPP Gabarre	Abymes	170 000	2017	1 an
122	Etudes et travaux renouvellement réseaux eau usées Jarry (rue POLKA et Curie)	Baie-Mahault	170 000	2017	1 an

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées (5/5)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
123	Opérations transférées EU	Baie-Mahault	160 000	2017	1 an
124	Contrôles externes	Abymes	130 000	2017	1 an
125	Travaux renouvellement réseaux EU RN5 Bourg des Abymes	Abymes	78 211	2017	1 an
126	Raizet/travaux renouvellement réseaux EU M. Leclerc, A. atlantique	Abymes	60 000	2017	1 an
127	Restructuration EU Avenue Botino	Abymes	40 000	2017	1 an
128	Renouvellement réseau EU Baimbridge-Mac Donald	Abymes	40 000	2017	1 an
129	Réseau EU voie verte Jarry	Baie-Mahault	40 000	2017	1 an
130	TR4/ PPI Assainissement	Abymes	20 000	2017	1 an
131	TR3/ PPI Assainissement	Abymes	10 000	2017	1 an

Axe 2 : Le réseau d'assainissement des eaux usées

TOTAL ASSAINISSEMENT	PROPOSITION PPI
	73 056 211 €

TOTAL EAU+ ASSAINISSEMENT	PROPOSITION PPI
	148 287 211 €

Axe 3 : Les équipements communautaires

➤ **Objectifs :**

- Mutualiser les offres sportives culturelles sociales, économiques, santé et éducatives

➤ **Quelques grandes opérations :**

- Réhabilitation du Centre des Arts et de la Culture et du Centre Culturel de Sonis
- Démolition de l'ex IEDOM et l'ex RFO dans le cadre de la rénovation urbaine
- Réalisation des bureaux du Pôle Technique à Grand-Camp
- Réalisation des bureaux du Pôle Politique de la ville, à Pointe-à-Pitre
- Entretien du patrimoine de CAP Excellence

Axe 3 : Les équipements communautaires (1/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
1	Réhabilitation Centre des arts et de la culture	Communautaire	27 660 000	2017	1 an
8	Travaux nouveaux bureaux de Cap Excellence	Communautaire	5 380 000	2017	2 ans
13	Auditorium centre culturel Raizet (fond de concours)	Abymes	3 500 000	2017	1 an
17	Rénovation centre culturel de Sonis	Communautaire	2 600 000	2017	1 an
25	Ecole de voile	Communautaire	1 000 000	2018	1 an
28	Réhabilitation " Renaissance " désamiantage, démolition, confortement)	Pointe-à-Pitre	800 000	2017	1 an
31	Travaux bibliothèques	Communautaire	561 161	2017	1 an

Axe 3 : Les équipements communautaires (2/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
34	Ex musée l'Herminier	Pointe-à-Pitre	400 000	2017	1 an
35	Acquisition maison natale de Saint John-Perse	Pointe-à-Pitre	400 000	2018	1 an

Axe 4 : Le Développement Economique

➤ Objectifs :

L'aménagement d'espace d'accueil complémentaire des entreprises représente historiquement l'un des axes d'interventions majeurs des intercommunalités. A ce titre, il nous est apparu indispensable que notre Plan d'Actions Stratégiques Economiques Communautaire PASEC, intègre un volet consacré au « développement et à l'aménagement du territoire ». L'attractivité d'un territoire dépend en effet étroitement de la qualité des conditions d'accueil des entreprises et de leur capacité à favoriser l'implantation de celles-ci sur leur territoire.

➤ Quelques grandes opérations :

• Renforcer l'attractivité des espaces économiques existants :

Le territoire communautaire concentre plus d'une vingtaine de ZAE qui contribuent activement à son dynamisme économique. Pour autant, force est de constater que certaines d'entre elles sont, pour des raisons diverses (dégradation, baisse de compétitivité et concurrence...) confrontées à une perte d'attractivité. Leur mise à niveau devient dès lors pour CAP Excellence un réel enjeu. Il nous semble nécessaire que nos interventions de requalification puissent se réaliser à travers un projet cohérent à l'échelle du territoire communautaire et débouchant sur un développement équilibré et harmonieux pour l'ensemble de ces ZAE. Tel est l'objectif auquel devra répondre notre Schéma Territorial des ZAE qui devra définir pour chacune d'entre elles, un modèle de développement construit sur la base d'une logique territoriale.

Il nous apparaît également primordial d'être dans une démarche d'excellence dans chacune de nos actions de revitalisation/requalification de ZAE. Aussi l'ensemble des projets afférents devra inclure certains critères qui devront garantir l'attractivité des ZAE, mais aussi le développement pérenne des activités économiques qui y seront présentes (la mise en place de réseau très haut débit, la labellisation des ZAE en Haute Qualité Environnementale, la définition d'une stratégie de marketing territorial avec éventuellement une spécialisation des zones dans un secteur d'activités dont l'opportunité sera justifiée...).

Axe 4 : Le Développement Economique

> Quelques grandes opérations :

- Favoriser la création d'emplois dans des filières identifiées à haute densité d'emploi grâce à la construction de pôles thématiques :

En tant qu'aménageur, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence conçoit également l'offre immobilière comme un vecteur du parcours résidentiel des entreprises sur son territoire et à leur développement sur place.

Le projet de Marché Alimentaire de Gros correspond à cette volonté de consolider les filières prometteuses en termes de création endogène de richesse et d'emploi que sont la pêche et l'agriculture.

Il s'agira également de conforter, voire d'impulser les dynamiques économiques d'entreprises dans des filières à hauts potentiels, en offrant aux acteurs concernés la possibilité de développer leurs projets grâce à la création d'espaces d'accueil à l'instar des pépinières d'entreprises. C'est à ce titre que nous envisageons la création de pépinières d'entreprises spécialisées dans les services à la personne, la santé et le bien-être.

Enfin, convaincus que la proximité physique d'acteurs de natures diverses (entreprises, institutions publiques, centre de recherche) autour d'une même activité favorise la réflexion commune et est le gage d'externalités positives favorables à l'innovation et à la compétitivité, il nous importe d'impulser la création de pôles d'excellence dans la même configuration que les pôles de compétitivité. Au regard d'une part, des caractéristiques et atouts de notre territoire liés tant à son positionnement central sur le plan géographique mais aussi économique, et d'autre part le regroupement des infrastructures majeures du département ainsi que la configuration environnementale et naturelle de l'agglomération, 3 secteurs d'activités ont retenu notre attention dans le choix de spécialisation de ces pôles d'excellence à savoir : les métiers de la mer et du littoral, les transports et la logistique et les métiers de l'innovation (NTIC, énergies renouvelables, agro-transformation, pharmacopée).

Axe 4 : Le Développement Economique

➤ Quelques grandes opérations :

• Assurer la continuité des investissements économiques déjà engagés par les communes :

Outre les actions engagées avant le transfert de compétences prévu par la loi NOTRe, ce PPI intègre également également des projets initiés ou engagés par les villes membres. Ainsi Cap Excellence ouvrira en 2017 un projet ambitieux de confortement du dynamisme économique de la zone d'activités économiques du Grand Jarry. Ce programme intitulé « Jarry 2030 » doit permettre une montée en gamme des réseaux (routiers, fibre optique, assainissement des eaux usées) afin de conforter la position de poumon économique de ce pôle d'activités régional.

Axe 4 : Le Développement Economique (1/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
2	Réhabilitation ZAE Petit Perou et Dugazon de Bourgogne	Abymes	10 000 000	2017	3 ans
9	Programme études et travaux "Baie-Mahault : JARRY 2030 parc d'activités caribéen"	Baie Mahault	3 500 000	2018	4 ans
10	Réhabilitation ZAE de Beausoleil et La Jaille-Destrelan	Baie Mahault	4 924 339	2017	2 ans
11	Travaux ZAE Morne Vergain	Abymes	4 000 000	2018	2 ans
12	Marché alimentaire de Gros + Plateforme agro-transformation	Abymes	3 500 000	2018	1 an
14	Complexe Technique Internationale des Activités Navales (COTIAN)	Baie Mahault	3 500 000	2017	3 ans

Axe 4 : Le Développement Economique (2/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
18	Requalification ZAE du centre-ville de Pointe à Pitre	Pointe à Pitre	2 565 000	2017	2 ans
19	Village artisanal à vocation touristique	Pointe à Pitre	2 500 000	2018	1 an
22	Technopôle du Morne Bernard	Baie Mahault	1 750 000	2018	3 ans
23	Pôle d'accueil et d'accompagnement des entreprises/siège DGAE économie à Baie-Mahault	Communautaire	1 575 000	2017	2 ans
30	Création Pépinière d'entreprise Santé/Bien-être	Abymes	600 000	2018	4 ans
33	Création Pépinière d'entreprise de service à la personne	Pointe à Pitre	450 000	2018	4 ans

Axe 5 : L'aménagement de l'espace

➤ Objectifs :

Il s'agit d'utiliser l'espace de façon rationnelle en tenant compte :

- Des besoins du territoire
- Des équilibres entre les villes membres et les fonctions à l'intérieur des villes
- De l'utilisation optimale des ressources naturelles
- Faciliter le développement économique et le bien-être des citoyens

➤ Quelques grandes opérations :

- L'aménagement d'une promenade verte et bleue
- Les opérations de renouvellement urbain
- Le Schéma de COhérence Territorial SCOT
- Les éco-quartiers de l'Assainissement et Louisy Mathieu

Axe 5 : L'aménagement de l'espace (1/3)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
5	Programme "Abymes-Perrin : quartier nouveau 2030"	Abymes	7 000 000	2017	5 ans
6	Promenade verte et bleue	Communautaire	5 750 000	2019	3 ans
7	Création régie des eaux	Communautaire	5 600 000	2017	5 ans
141	Participation communautaire PPI Abymes	Abymes	4 000 000	2017	5 ans
16	Etudes et travaux d'urgence réseau d'eau pluviale	Communautaire	3 000 000	2017	5 ans
142	Participation communautaire PPI Baie-Mahault	Baie Mahault	2 500 000	2017	5 ans
15	Programme "Pointe-à-Pitre-2030 : Interface Ville/Port"	Pointe à Pitre	2 000 000	2017	3 ans
24	Travaux quartier Louisy Mathieu	Abymes	1 500 000	2017	1 an

Axe 5 : L'aménagement de l'espace (1/3)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
145	Participation salle de spectacle "Friche industrielle" (fond de concours)	Baie-Mahault	1 500 000	2017	4 ans
143	Participation communautaire Pointe-à-Pitre	Pointe-à-Pitre	1 500 000	2017	3 ans
26	PLH- Mise en œuvre	Communautaire	1 000 000	2019	3 ans
144	Etudes « déconstruction » et « revitalisation » friche CHU	Communautaire	1 000 000	2019	3 ans
29	Ecoquartier de l'Assainissement	Abymes Pointe-à-Pitre	800 000	2017	2 ans
36	SCOT	Communautaire	321 000	2017	1 an
37	SIG intercommunal	Communautaire	225 000	2017	1 an

Axe 5 : L'aménagement de l'espace (2/3)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
38	Schéma directeur Gestion Eaux Pluviales	Baie Mahault	200 000	2017	1 an
40	Passerelle reliant la Darse au mémorial	Pointe à Pitre	180 000	2017	1 an
41	Plan climat énergie territoire	Communautaire	150 000	2017	1 an
44	Aménagement Parc paysager de Lacroix	Abymes	100 000	2020	1 an
45	PLH	Communautaire	100 000	2017	1 an
47	Stratégie locale risque inondation	Communautaire	70 000	2017	1 an
49	Programme "CAP Excellence NUMERIQUE 2.0"	Communautaire	700 000	2017	5 ans
50	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le transfert opérationnel de la compétence eaux pluviales	Communautaire	50 000	2017	1 an

Axe 6 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain NPNRU

► Objectifs :

Ce programme s'inscrit dans le volet habitat cadre de vie du contrat ville signé avec l'ensemble des partenaires de la politique de la ville. Dans le prolongement du Projet de Rénovation Urbaine PRU et dans la perspective de la signature d'une convention pluriannuelle, CAP Excellence a engagé la définition d'un programme d'études et d'actions qui sera retranscrit dans un protocole de préfiguration dont la mise en œuvre est déclinée sur 2017. S'en suivront alors les premières opérations sur la période allant de 2019 à 2020 recentrées sur le cœur de cible du NPNRU du territoire de l'agglomération.

► Quelques grandes opérations :

Ce programme regroupe à ce stade, essentiellement des études qui devraient permettre de parfaire la programmation urbaine qui sera déclinée dans le cadre du NPNRU. On y retrouve notamment :

- Des études socio-éco-démographiques et cartographiques des usages qui permettront de réaliser un état des lieux des périmètres concernés par le renouvellement urbain, et ainsi servir de support à la définition de la stratégie d'intervention sur les quartiers : **2 050 000 €**
- La programmation urbaine, outils de définition et d'élaboration d'une orientation cadre pour l'ensemble des actions futures : **185 000 €**
- Des études identifiant les potentialités des quartiers (foncier, économique, touristique) : **310 000 €**

Axe 6 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain NPNRU

➤ Quelques grandes opérations :

- Diagnostic du parc privé (et plus particulièrement des copropriétés): Cette lecture spécifique du parc de logement privé autorisera alors à sérier l'intervention publique sur ce type de problématique s'appuyant sur une approche à la fois sociale, bâtie et urbaine : 100 000 €
- Des études opérationnelles (OPCU, stratégie d'accompagnement social) : 907 000 €
- Et enfin, une provision pour travaux nécessaires à la mise en œuvre des premières actions du programme dès la signature de la convention pluriannuelle avec l'ANRU : 25 000 000 €

Axe 6 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain NPNRU (1/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
3	Travaux nouveau programme de renouvellement urbain quartiers prioritaires ville (QPV)	NPNRU	10 000 000	2020	2 ans
20	Rénovation urbaine (étude socio éco démographique)	NPNRU	2 000 000	2017	1 an
21	Travaux nouveau programme de renouvellement urbain Quartiers Vieille Active (QPA)	NPNRU	1 500 000	2020	2 ans
146	Baie-Mahault - Travaux nouveau programme de renouvellement urbain Quartiers Vieille Active (QPA)	Baie Mahault	1 000 000	2020	1 an
27	Ordonnancement Pilotage et coordination urbain	NPNRU	807 000	2018	3 ans
39	Programmation urbaine NPNRU	NPNRU	185 000	2017	1 an
42	AMO intégrateur NPNRU	NPNRU	150 000	2017	2 ans
43	Approche environnementale de l'urbanisme NPNRU	NPNRU	120 000	2017	1 an

Axe 6 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain NPNRU (2/2)

N°ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
46	Stratégie d'accompagnement social du projet de renouvellement NPNRU	NPNRU	100 000	2020	1 an
48	Etudes foncières 2 NPNRU	NPNRU	60 000	2017	1 an
51	Cartographie des usagers NPNRU	NPNRU	25 000	2017	1 an

Axe 7 : La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

➤ **Objectifs :**

- Amélioration des performances de la collecte sélective
- Mise en œuvre du Programme Local de Prévention
- Optimisation des collectes

➤ **Quelques grandes opérations :**

- Programme d'investissement sur la collecte sélective (acquisition de nouvelles bornes, renforcement du maillage, travaux d'aménagement et de signalétique) – Finalisation Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre et lancement Abymes
- Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou aux Abymes
- Construction de la déchetterie de Trioncelle à Baie-Mahault
- Lancement du compostage domestique aux Abymes (quartiers pilotes puis extension à l'ensemble du territoire)

Axe 7: La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (1/2)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Coût d'objectif total	Début	Durée
132	Construction 2ème déchetterie (+ressourcerie)	Abymes	3 255 000	2018	2 ans
133	Pollutions visuelles, esthétiques urbaines	communautaire	3 255 000	2017	5 ans
134	Construction déchetterie des ménages à Trioncelle	Baie-Mahault	2 712 500	2017	1 an
135	Renforcement de la collecte sélective	Abymes	1 953 000	2017	3 ans
136	Travaux aménagement de locaux poubelles et encombrants	communautaire	1 084 998	2017	5 ans
137	Compostage domestique	Abymes	611 397	2017	2 ans
138	Rénovation de la déchetterie Petit-Pérou	Abymes	609 770	2017	1 an

Axe 7 : La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (2/2)

N° d'ordre	Projet	Localisation	Coût d'objectif total	Début	Durée
139	Collecte sélective PAV	Baie-Mahault	339 179	2017	1 an
140	Plan d'amélioration de la collecte	Pointe-à-Pitre	56 341	2017	1 an

TOTAL	COUT D'OBJECTIF TOTAL
	13 877 185 €

Axe 8 : Le Transport en Commun en Site Propre TCSP

➤ Objectifs :

- Assurer la solidarité territoriale par le transport
- Réduire des émissions de gaz à effet de serre conformément au PCET
- Mailer le territoire par une offre de mobilité collective, efficiente
- Améliorer le pouvoir d'achat des ménages
- Créer des emplois , 150 ETP pour la 1ère tranche

➤ Quelques grandes opérations :

- Réalisation de la plateforme du TCSP, afin de desservir le futur CHU et les QPV
- Renforcement du réseau de TC par le SMT
- Réalisation de parking relais et de bornes de rechargement
- Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

Axe 8 : Le Transport en Commun en Site Propre TCSP (1/1)

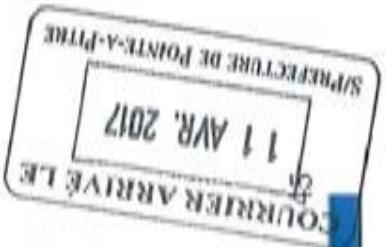
N° d'ordre	Projet	Localisation	Proposition PPI	Début	Durée
4	Participation TCSP	TCSP	9 000 000	2017	5 ans
32	Mission Tram Excellence (concertation et communication)	TCSP	500 000	2017	5 ans

SYNTHESE

I. Budget principal

- 57 projets

- Coût d'objectif total : 145 858 500€



II. Budgets annexes Eau et Assainissement

- EAU : 41 projets
- Proposition PPI : 75 231 000€

Eau

Assainissement

- Assainissement : 39 projets
- Proposition PPI : 73 056 211€

- Proposition PPI Eau + Assainissement : 148 287 211€

Eau +
Assainissement

III. Budget annexe Environnement et Cadre de Vie

